

## GROUPE "FLORANGE AVENIR"

L'été 2018 a été marqué à Florange par des manifestations que nous soutenons, comme l'hommage aux pompiers volontaires à l'occasion du 14 juillet, les animations estivales ou les Estivales de Bétange. Ces événements sont une réussite, grâce à la mobilisation de nos associations et à l'implication du personnel communal. Il y a cependant l'envers du décor : par exemple les riverains d'une copropriété Rue Sainte-Agathe, qui n'en peuvent plus des atteintes permanentes à leur tranquillité ou encore les gens du voyage, qui se sont à nouveau installés illégalement près de la Passerelle ou Rue Descartes. Si nous savons que ces sujets sont particulièrement difficiles, l'impuissance de la municipalité n'en n'est pas moins criante.

En campagne permanente, le maire actuel refuse de voir la réalité en face. Un exemple : il maintient en ce début septembre le marché

du dimanche, qui, depuis longtemps n'est plus celui des saveurs et du terroir et ne compte plus que 3 ou 4 stands. C'est bien d'essayer. Reconnaître quand ça ne marche pas s'impose, l'obstination entraînant des frais pour la Ville.

Le mépris affiché par le maire et son entourage envers l'opposition ne cesse de tendre les relations au sein du conseil municipal. Lors du conseil du 5 juin, les élus de la «majorité» n'étant pas en nombre suffisant, nous avons refusé de siéger et de faire le quorum. S'il existe des précédents, y compris sous les mandats précédents, de l'absence de quorum sans les élus d'opposition, un minimum de respect à notre égard est nécessaire pour que vive la démocratie à Florange.

La communication et le prestige sont les moteurs de l'action municipale. En témoignant par exemple des travaux de rénovation

inutiles de la salle du conseil municipal et de celle des commissions. De même, nous exprimons des doutes sur le calendrier et le financement de l'extension de la Passerelle et de vives inquiétudes sur l'idée de nouvelles constructions aux alentours, qui menaceraient jusqu'à l'existence du Parc de la Passerelle, véritable poumon vert du centre-ville.

Le projet d'A31bis entre cet automne dans une phase décisionnelle. Le tracé qui traverse Florange reste sur la table et nous ne cachons pas notre grande inquiétude. Nous en appelons à la mobilisation pour empêcher un massacre de notre ville.

Pour prendre contact avec notre groupe et Philippe Tarillon : [contact@florangeavenir.fr](mailto:contact@florangeavenir.fr).

Consultez notre site internet [www.florangeavenir.fr](http://www.florangeavenir.fr) et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/florangeavenir/>

## GROUPE "FLORANGE POUR TOUS"

Le 19 juin 2018, un rapport de la Chambre Régionale des Comptes dévoilant la gestion de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) depuis 2011 est devenu public.

Les conclusions de ce rapport sont édifiantes et nous confirment une fois encore, que **les donneurs de leçons sont le plus souvent les pires gestionnaires !** On y découvre de nombreuses défaillances dans la gestion de la CAVF, sous la présidence de Monsieur Philippe TARILLON.

Nous avons été stupéfiés d'apprendre que la construction du siège de l'agglomération actuelle ne représentait **pas moins de 12.5 millions d'euros**, aux frais des habitants de la Vallée de la Fensch, là où les estimations initiales n'en prévoyaient que 7 millions d'euros. En sachant qu'aucun débat en Conseil de Communauté n'a eu lieu, pour informer les Maires de ce dérapage budgétaire.

Mais ce rapport s'attarde surtout sur la situation personnelle et les avantages dont a pu jouir l'ancien Directeur Général de la CAVF. En effet, l'ancien Président de la CAVF semble avoir procédé à une nomination irrégulière en faveur de son Directeur Général à un grade indu pour lui permettre de voir sa rémunération exploser **de 5 340€ par mois en janvier 2011, à 10 000€ brut mensuel en 2014. Soit une augmentation du régime indemnitaire de 270% en 40 mois, un scandale !**

Je ne parle même pas des primes indus perçues par le Directeur Général en plus de cette rémunération selon la Chambre, qui évoque le **montant de 43 000€.**

Les faits dénoncés par la Chambre parlent d'eux-mêmes et sont lourds, lourds moralement et politiquement. Ils pourraient être lourds juridiquement. **L'ancien Président assume ses choix et n'émet aucuns regrets. Comment leur faire encore confiance,** quand sont mises

en lumière par une institution indépendante, tant d'erreurs de gestion et tant de légèreté dans la dépense de l'argent du contribuable, un vrai scandale pour nous, élus et pour nos concitoyens !

Mais dans quel monde vit-il ? Quand tant de personnes sur notre territoire attendent des mois, voire des années pour bénéficier d'une augmentation de salaire de quelques dizaines d'euros. **Comment accepter que des responsables politiques utilisent ainsi l'argent du contribuable, pour en faire profiter uniquement ses proches collaborateurs ?**

Ce Directeur Général avait-il droit à des avantages en nature supplémentaire ? L'ordonnateur de l'agglomération a-t-il agit ainsi dans d'autres institutions où il tenait la Présidence ? Voilà des questions que l'on peut légitimement se poser maintenant que ces faits sont publics...